

# **BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE - ESTAVAYER-LE-LAC**

## **Règlement**

1. La Bibliothèque publique, Estavayer-le-Lac, est ouverte à tous.  
Les livres, revues, journaux et postes informatique peuvent être consultés librement.
2. Heures d'ouverture  
  
Mardi : 14h00 -17h00, Mercredi : 15h30 -18h00, Jeudi : 18h30 – 20h30,  
Vendredi : 15h00 – 19h00, Samedi : 9h30 – 11h30.  
De mi-juillet à mi-août, ouverture uniquement le samedi.
3. Une carte de lecteur est établie au prix de Fr. 25.-- pour les adultes et de Fr. 5.-- pour les enfants, étudiants et apprentis. Elle permet de bénéficier des services de la bibliothèque pendant une année.  
Pour les élèves de l'Ecole du Cycle d'orientation de la Broye-Estavayer-le-Lac, la carte de lecteur est établie gratuitement.  
Les élèves des classes primaires peuvent emprunter gratuitement des livres lors de la visite de leur classe sous la responsabilité de l'enseignant.  
L'accès à la bibliothèque est libre pour les enseignants qui viennent avec leur classe.  
Durée du prêt : 2 mois.
4. La carte de lecteur permet l'emprunt de 6 livres à la fois.  
  
5. La durée du prêt est de 4 semaines. Une prolongation d'un mois peut être obtenue au service du prêt ou par téléphone au 026 663 95 08, ou par e-mail, si l'ouvrage n'est pas réservé.
6. A titre informatif, la bibliothèque envoie un avis, par courriel uniquement, 2 jours avant la date d'échéance.  
Une taxe de Fr. 0,50 est perçue par livre et par semaine ou fraction de semaine pour tout retard dans la restitution d'un ouvrage.  
Si une carte de rappel a été envoyée, les frais de timbre (Fr 1.-) s'ajouteront à la taxe de retard.
7. **Le lecteur est responsable des emprunts** jusqu'au moment où il les rend ; il reste responsable du livre qu'il prêterait à une tierce personne.  
  
**Il doit payer les emprunts détériorés ou perdus** au prix d'achat de ceux-ci, augmenté des frais d'équipement.
8. Le lecteur s'assure que ses emprunts sont en bon état. Il les emporte dans un emballage qui les protège de la poussière et de l'humidité.
9. **Postes informatiques**  
Les postes informatiques sont strictement réservés à la recherche et à la consultation.  
Les impressions se font sur la photocopieuse au prix de Fr. 0,10 la copie.